

**PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE PARENTS  
DE L'ÉCOLE SAINT-ÉDOUARD**

**PROVINCE DE QUÉBEC  
COMMISSION SCOLAIRE DU VAL-DES-CERFS  
ÉCOLE SAINT-ÉDOUARD**

**Procès-verbal de l'assemblée générale de parents tenue le mardi 13 septembre 2016 à 18h15 à l'école Saint-Édouard**

**ÉTAIENT PRÉSENTS**

Voir la feuille de présence annexée.

**PARTICIPAIT ÉGALEMENT**

Marie-Claude Dicaire                      directrice

**1- OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

Ouverture de l'assemblée par Mme Marie-Claude Dicaire, directrice de l'école à 18h22.

**1.1-MOT DU PRÉSIDENT DU C.É. 2015-2016**

Marie-Claude Dicaire, directrice, souligne le travail du président de l'an dernier, M. Bertrand Ruffieux.

**1.2- LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Marie-Noëlle Chagnon et résolu que l'ordre du jour soit adopté.

**19AG 1617-001**

Adoptée à l'unanimité

**1.3- NOMINATION D'UN(E) PRÉSIDENT(E) D'ASSEMBLÉE**

Estelle Lambert agira comme présidente d'assemblée.

**1.4- NOMINATION D'UN(E) SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE**

France Bisson agira comme secrétaire d'assemblée.

**1.5- MOT DE LA DIRECTION**

Marie-Claude Dicaire informe les parents des priorités de l'école pour 2016-2017;

- Convention de gestion;
- Nouveau matériel d'apprentissage de la lecture en maternelle et au premier cycle (La planète des Alphas);
- Continuité du programme international;
- Projet en éducation physique :
  - Natation pour les élèves de maternelle et du premier cycle;
  - Tennis pour les élèves du deuxième cycle;
  - L'activité reste à déterminer pour le troisième cycle, entre le golf, le vélo ou le ski.
- Campagne de financement 2016-2017
  - La vente de fromage, pour les activités des élèves;
  - Le marché de Noël le 16 décembre pour les activités des élèves;
  - Le souper spaghetti le 17 février pour les activités des élèves;
  - Billets de sport au printemps pour le parc école.

Alexandre Lavoie demande s'il y a une campagne de financement pour le programme international. La direction répond que la cotisation de 180\$ des parents couvre les frais reliés au programme international.

**2- ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ANNUELLE D'AOÛT 2015**

Il est proposé par Vivien Grenier et résolu que le procès-verbal soit adopté.

**19AG 1617-002**

Adoptée à l'unanimité

### 3- SYNTHÈSE DU RAPPORT ANNUEL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

- Gestion, consultation, adoption ou approbation au sujet des dossiers suivants:
  - Budget prévisionnel et budget annuel
  - Budget prévisionnel et budget annuel du programme d'éducation internationale
  - Gestion des activités de financement du programme d'éducation internationale
  - Approbation des activités et sorties éducatives
  - Approbation de la modification de l'horaire régulier en lien avec les activités éducatives
  - Adoption du coût des fournitures scolaires
  - Adoption du code de fonctionnement du Service de garde
  - Approbation des activités supervisées par le service de garde
  - Approbation du code de vie
  - Approbation des critères de sélection de la direction d'école
  - Approbation des activités de financement du comité de financement de l'IB
  - Adoption des coûts liés à la surveillance-midi
  
- Consultation en lien avec les dossiers suivants:
  - ❖ L'acte d'établissement
  - ❖ Le plan triennal de la répartition et de destination des immeubles
  - ❖ L'organisation des services éducatifs de notre école

Et plusieurs autres dossiers...

Le programme international est à réévaluer à chaque année. Pascale Nadeau demande si les élèves feront 6 modules cette année. La direction répond qu'ils feront 4 modules comme l'année dernière. Pour les prochaines années, le programme devrait revenir à 6 modules ou encore, l'école offrira autre chose, comme, par exemple, un programme d'anglais. Le désir est de continuer à offrir un programme axé sur les langues.

Pierre Bergeron demande pourquoi le programme international est passé de 6 à 4 modules. La direction répond que c'est pour le bien-être des enseignants. Aussi, avec 4 modules, les enseignants ont le temps d'approfondir les recherches. L'année dernière fût une très belle année, les enseignantes étaient moins essouffées par rapport aux années précédentes. Élise Larose mentionne que le programme international à 6 modules n'est pas adapté aux élèves en difficulté et qu'à 4 modules, ces élèves ont la possibilité de réussir.

Le projet de fin d'année du programme international serait plus tôt au mois de mai afin d'éviter d'entrer en conflit avec les examens de fin d'année. L'année dernière, les parents avaient bien apprécié que tous les élèves de l'école exposent la même journée. L'année dernière, des juges bénévoles évaluaient les projets des élèves de 6<sup>e</sup> année. Une bourse de 50\$ a été remise aux deux équipes gagnantes.

Estelle Lambert demande si un programme d'immersion anglaise est envisagé. La direction répond que ce qui est en discussion est un programme qui regrouperait les élèves par cycle afin d'avoir un groupe d'anglais régulier et un groupe enrichi.

Isabelle Marcotte profite de l'assemblée générale pour remercier les parents qui utilisent le service de cafétéria. Le but pour cette année est que le nombre de repas servi par jour soit de 32. Elle offrira quelques menus à thème. La qualité de ses repas surpasse les demandes de la commission scolaire. Elle explique les coûts et le fonctionnement de la cafétéria.

### 4- EXPLICATIONS SUR LA COMPOSITION ET LES FONCTIONS DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT ET DU COMITÉ DE PARENTS. PRÉSENTATION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT 2015-2016

La direction explique les fonctions du CÉ et du Comité de parents.

- Membres 15-16
  - Bertrand Ruffieux, parent et président
  - Isabelle Pelletier, parent et représentante du comité de parent
  - Nathalie Goyette, parent
  - Isabelle Gariépy, parent
  - Robert Vaillant, parent
  - Ginette Roy, enseignante
  - Catherine Olivier, enseignante
  - Caroline Monette, enseignante
  - France Bisson, personnel de soutien
  - Alain Roy, service de garde

### 5- ÉLECTIONS AU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

#### 5.1 NOMINATION D'UN(E) PRÉSIDENT(E) D'ÉLECTION

Estelle Lambert agira comme présidente d'élection.

**5.2 NOMINATION DE DEUX SCRUTATEURS D'ÉLECTION**

Alexandre Lavoie et Cindy Langlois agiront comme scrutateurs d'élection.

**5.3- PROCÉDURES DE MISE EN CANDIDATURE AU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT (2 POSTES DISPONIBLES)**

Présentation des postes et échéancier des mandats.

Les membres ci-dessous acceptent de revenir (reste 1 an au mandat).

Isabelle Gariépy  
Nathalie Goyette  
Robert Vaillant

Postes à combler (fin des mandats) :

Isabelle Pelletier  
Bertrand Ruffieux

**5.4- ÉLECTION DES PARENTS AU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**

Mise en nomination via des propositions des membres de l'assemblée pour les 2 postes au sein du conseil d'établissement.

Intentions des personnes nommées :

Ces personnes acceptent un mandat de 2 ans : Maryse Monet et Isabelle Pelletier. Un vote pour élire les membres n'est donc pas nécessaire.

Le conseil d'établissement sera donc composé des membres suivants (parents) : Isabelle Gariépy, Nathalie Goyette, Maryse Monet, Isabelle Pelletier et Robert Vaillant.

19AG 1617-003

Adoptée à l'unanimité

**5.5 ÉLECTION DU/DE LA REPRÉSENTAN(E) AU COMITÉ DE PARENTS**

Puisque les membres ne sont pas tous présents, il est décidé d'élire le représentant du Comité de parents lors de la première rencontre du conseil d'établissement.

**5.6 ÉLECTION DU/DE LA SUBSTITUT AU COMITÉ DE PARENTS**

Puisque les membres ne sont pas tous présents, il est décidé d'élire le représentant du Comité de parents lors de la première rencontre du conseil d'établissement.

La date de la 1<sup>ère</sup> rencontre du conseil d'établissement sera le lundi 26 septembre à 17h15.

**6- PÉRIODE DE QUESTIONS**

Il est demandé pourquoi les parents ont été informés de la sortie à l'Expo de Brome seulement 1 ou 2 jours à l'avance. Les parents se sont sentis coincés par ce court délai. La direction répond que depuis plusieurs années, les responsables de l'Expo de Brome invitent l'école à participer à cet événement et, cette année, puisqu'il devait y avoir un volet éducatif, l'équipe école a décidé d'y participer. L'invitation avait été donnée à la fin du mois de juin mais l'information et les détails avaient été donnés aux enseignantes à leur retour de vacances, soit à la fin du mois d'août. La façon de faire sera différente pour les prochaines années, s'il y a lieu. Les enseignantes n'ont pas trouvé que le volet éducatif était très présent. Les enseignantes de l'école proposent de faire un rallye qui pourrait servir aux autres écoles qui participent à cet événement.

Un parent s'informe de la manière dont s'est fait le choix des élèves pour la classe jumelée. Les parents auraient aimé recevoir une lettre explicative à la fin de l'année pour leur signifier la possibilité qu'il y aurait une classe jumelée. Peut-être aussi faire un sondage afin de connaître les parents intéressés à ce que leur enfant fréquente une classe jumelée.

**7- LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, il est proposé par Vivien Grenier et résolu que la séance soit levée à 18h55.

19AG 1617-004

Adoptée à l'unanimité